



Les taxes municipales 2003... Comment s'y retrouver

Entrevue avec Jacques Boutin, Trésorier

Bibliothèque Honorius-Provost

Jacques Filiatrault, bibliothécaire

Déjeuner conférence

Université du 3^e Âge

Conseil en bref

Chantale Faucher, greffière adjointe

Conférences de la SAMAR

SAMAR

Objectif Sainte-Marie 2003

Concours de photos
de la SAMAR

La réforme du cadastre québécois, ça vous concerne

Ministère des Ressources
naturelles du Québec

Fonds Jeunesse Québec

Support financier pour la Gigue en fête

Barrières aux approches du pont

Service des Travaux publics
et de l'Ingénierie

Dossier spécial

«Russell Gilbert, 24 ans
au service des citoyens
de Sainte-Marie»

La rédaction

PROCHAINE RÉUNION

DU CONSEIL :

Le lundi 10 mars 2003, 20 h

ISSN 1492-9279

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2003

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet



www.zonart-zone.com

LES TAXES MUNICIPALES 2003... comment s'y retrouver



Jacques Boutin,
Trésorier

L'émission du compte de taxes 2003 a suscité de nombreuses questions de la part des citoyens. Afin de faire le point, Le Lien mariverain a rencontré monsieur Jacques Boutin, trésorier de la Ville, pour éclaircir certains aspects de cette question.

Lien mariverain : Bonjour, monsieur Boutin. Suite à l'émission du dernier compte de taxes, plusieurs citoyens se sont interrogés sur l'augmentation de leur compte de taxe. Qu'en est-il?

Jacques Boutin : La taxation municipale est composée de l'évaluation de la richesse foncière faite par la Municipalité régionale de Comté (MRC) (tâche déléguée par la Ville) et du taux de taxation établi par la municipalité (la taxe foncière générale pour les services communs et tous et les taux pour les taxes spéciales pour le paiement de la dette de services spécifiques à certains secteurs).

L. M. : Commençons par la MRC. Comment établit-elle la valeur des propriétés?

J. B. : Tous les trois ans, le service d'évaluation de la MRC analyse et publie la valeur des propriétés basée sur la valeur marchande de celles-ci. Cette analyse est basée sur une étude de l'offre et de la demande et doit respecter des critères très rigoureux. C'est ce qu'on appelle le rôle triennal d'évaluation. Il y a un rôle foncier (pour toutes les propriétés) et le rôle locatif (pour établir la taxe d'affaires). Ainsi, pour 2003-2005, l'évaluation des propriétés est établie en fonction de la valeur marchande des propriétés en date de juillet 2001. Il y a

toujours un certain décalage compte tenu de l'ampleur de l'exercice. Ainsi, une forte demande pour des propriétés dans une municipalité donnée exercera une pression à la hausse sur la valeur de ces propriétés, et donc sur le compte de taxes.

L. M. : Donc, la MRC établit la valeur de ce qui sera taxé et la Ville applique un taux de taxation pour cette valeur. Ensuite?

J. B. : Plusieurs étapes sont franchies avant de dire « *Voilà votre compte de taxe.* » Pour simplifier, et nous pourrions y revenir dans des articles subséquents, la Ville analyse son service de la dette, ce qui lui permet d'évaluer les taux pour les taxes spéciales. Pour une ville, le service de la dette correspond, grosso modo, à une hypothèque – il faut bien rembourser le capital et les intérêts des immobilisations et des rénovations. Cependant, la dette varie d'un secteur à l'autre de la ville en fonction des services disponibles dans ces secteurs. Par exemple, la rive ouest ne paie pas les taxes pour l'eau potable puisque ce secteur n'est pas relié au réseau d'aqueduc. C'est le principe de l'utilisateur / payeur. Si vous ne l'utilisez pas, vous ne le payez pas.

Chaque quartier ayant son histoire, on ne demande pas à tous les citoyens de payer pour le passé de certains secteurs. L'ensemble des citoyens paie pour les structures ou les services communs; il y a cependant des dettes qui ont été héritées de l'ancienne paroisse ou de l'ancienne ville et ces dettes sont payées par les résidents de chacun de ces secteurs.

Finalement, le conseil, en collaboration avec les cadres de la ville, définit le niveau et le type de service qu'il entend offrir, il considère l'impact de l'inflation sur son budget, le renouvellement ou non des conventions collectives de ses employés, la part du budget qui servira à rembourser la dette, les projets qu'il souhaite réaliser, etc. et établit le budget qui répond à ses attentes dans les limites du raisonnable.

L. M. : Pour en revenir au compte de taxes 2003, qu'est-ce qui justifie l'augmentation à laquelle doivent faire face les contribuables de la Ville?

J. B. : Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation. Premièrement, pour le secteur agricole, le coût des terres est soumis à de fortes pressions à la hausse, ce qui en augmente considérablement la valeur. Deuxièmement, la Ville doit investir dans la mise à niveau de son corps de police suite à la réorganisation des corps policiers imposée par le gouvernement provincial. Troisièmement, le budget de la Ville a subi une augmentation normale due à la hausse du coût de la vie. Finalement, le conseil municipal a décidé de créer une réserve en vue de la construction d'une nouvelle usine d'épuration en 2005; ceci permettra d'éviter une hausse substantielle et soudaine du compte de taxes au moment où on devra commencer à la payer.

Afin de compléter cette entrevue, nous avons pensé vous offrir un petit lexique traitant de certains termes que nous avons utilisés et qui apparaissent aussi sur votre compte de taxes.

« **Taxe foncière générale** » : taxe de base sur la valeur de la propriété. Elle sert à payer l'ensemble des dépenses de la ville, sauf le service de la dette.

« **Taxe foncière spéciale** » : taxe qui sert à payer pour des structures et des infrastructures spécifiques et communes à tous les citoyens. (administration, incendie, voirie, loisirs, parcs industriels) Elle s'applique au remboursement des dettes contractés par règlement d'emprunt et autres projets spéciaux adoptés par résolution, par exemple l'achat d'autos-patrouille. (suite page 2)



LES TAXES MUNICIPALES 2003... comment s'y retrouver (suite)

« Dette épuration » : pour payer le bassin d'épuration situé au nord du boulevard Vachon (près du nouveau cimetière). Cette dette, comme celles qui suivent, sont des dettes d'utilisateurs / payeurs et ne sont pas payées par les emplacitaires.

« Dette A/E* C-ville » : pour payer la dette de l'ancienne ville. (payée par les résidents de ce secteur uniquement)

« Dette A/E Domaine » : pour payer la dette de l'ancienne municipalité de la paroisse de Sainte-Marie. (payée par les résidents de ce secteur uniquement)

« Dette A/E Urbain » : pour payer la dette des nouveaux secteurs établis depuis la fin des années 80. Cette dette touche les infrastructures communes à chacun de ces secteurs. (payée par les résidents de ce secteur uniquement)

« Usine » : pour payer le réservoir Saint-Joseph et les travaux reliés à la gestion de l'eau potable.

« Immobilisation eau » : réserve pour payer la future usine d'eau potable (planification et construction). Cette réserve évitera une hausse importante des taxes au moment de l'implantation du projet.

« Eau, épuration, ordures » : pour payer les dépenses d'opération courante telles que l'entretien du réseau d'aqueduc, la distribution de l'eau, la collecte des ordures.

*aqueduc / égout

Dans les prochaines éditions du Lien mariverain, nous traiterons de divers aspects de la fiscalité municipale. Vos questions et vos commentaires sont les bienvenus.

Par la poste :

Ville de Sainte-Marie
Lien mariverain
270, Marguerite-Bourgeoys, C.P. 1750
Sainte-Marie (Québec) G6E 3C7

Par fax :

387-2454 / Lien mariverain

Par courriel :

info@zonart-zone.com



Nouveautés

Bibliothèque
Honorius-Provost



Pour les
amateurs d'échec

Vous aimez les échecs ? Voici quelques titres qui pourront agréablement meubler vos soirées. Et après toutes ces lectures, pourquoi ne pas en profiter pour mettre en pratique votre savoir. Rendez-vous tous les 1^{er} et 3^e jeudis soirs du mois (de 18 h 30 à 20 h 30) à la bibliothèque pour y affronter les joueurs du Club d'échecs.

- *Traité pratique du jeu d'échecs*, Siegbert Tarrasch, Petite Bibliothèque Payot, 1992, 463 p.
- *L'amateur devient maître*, Max Euwe et Walter Meiden, Petite Bibliothèque Payot, 1994, 349 p.
- *L'indispensable aux échecs*, Max Euwe, Échecs Payot, 1996, 279 p.
- *Jugement et plan : Les échecs II*, Max Euwe, Échecs Payot, 1999, 317 p.
- *Maître contre amateur*, Max Euwe et Walter Meiden, Petite Bibliothèque Payot, 1993, 287 p.

Sur Internet

Fédération québécoise des échecs : <http://fqechecs.qc.ca/>

L'univers des échecs, un très beau site, très agréable avec possibilité de jouer en ligne (d'autres jeux sont aussi disponibles) :

<http://www.iechecs.com/>

Un site d'initiation pour les enfants de 9 ans et plus :

<http://www.lescale.net/echecs/>

De belles et bonnes lectures

• À marche forcée :

À pied du

Cercle

polaire à

l'Himalaya, 1941-

1942, Slavomir

Rawicz. Phébus, 2002, 299

p. (www.phébus-editions.com)

- faites une recherche par auteur dans le catalogue)

Hiver 1941. Une petite troupe de bagnards s'évade d'un camp russe situé tout près du Cercle polaire. Ils ne connaissent pas grand-chose à la géographie. Ils songent « simplement » à gagner à pied l'Inde anglaise : le soleil, pensent-ils, leur indiquera au moins la direction du sud. L'innocence, parfois, est la meilleure alliée du courage...

- *Ozias Leduc : Une œuvre d'amour et de rêve*, Musée du Québec, 1996, 318 p., nombreuses illustrations en couleurs et en noir et blanc. (www.mdq.org)

On découvre, à travers plus de 250 œuvres, une production qui, bien qu'inspirée par le symbolisme, offre un caractère profondément original. Le choix des sujets, natures mortes, paysages, portraits, compositions religieuses, ainsi que son style qui met en évidence le dessin, la couleur et la composition, placent l'art de Leduc à la charnière de la tradition et de la modernité.

- *L'archipel des hérétiques*, Mike Dash, JC

Lattès, 2002, 478 p. (www.editions-jclattes.fr/edlattes/CAT/CAT99_FRACAT_F.html)

L'histoire vraie de la plus folle et de la plus cruelle des mutineries menée par un hérétique qui se prenait pour Dieu. En 1629, affrété par des marchands hollandais, le Batavia file vers l'île de Java. A son bord, plus de trois cents passagers, hommes, femmes et enfants ainsi qu'une fabuleuse cargaison. Et surtout, Jeronimus Cornelisz, un apothicaire ruiné, dévoré par le désir de revanche. Ce fait vécu anticipe sur les barbaries à venir au nom de l'absolu.

- *Yves Saint Laurent*, Laurence Benaim, Grasset, 2002, 551 p., accompagné de photos en noir et blanc. (www.grasset.fr/textes/accueil.htm)

Ce livre – première biographie du célèbre couturier – est le récit de l'ascension de celui qui, né en 1936 à Oran, rêvait de faire des robes pour un monde qui n'existait plus et s'écriait à l'âge de 13 ans : « Un jour, j'aurai mon nom gravé en lettres de feu sur les Champs-Élysées ».

Messages :

Profitez de votre visite à la bibliothèque pour admirer les merveilleuses toiles de l'artiste peintre Marylène Faucher. Ses œuvres seront exposées jusqu'au 22 avril 2003.

Veillez noter que nous possédons la documentation concernant le « Développement durable de la production porcine au Québec » et quelle est accessible pour consultation sur place.

ATTENTION ! Nous recyclons vos cartes de souhaits en signets à longueur d'année. Déposez-les dans la boîte de recyclage se trouvant à l'entrée de la bibliothèque. Merci à vous tous !

Site de la bibliothèque :

<http://bibliotheques.qc.ca/bsmb/>



Le Centre universitaire des Appalaches, en collaboration avec l'Université Laval, offre pour la première fois à Sainte-Marie des déjeuners culturels pour les personnes de 50 ans et plus. Le 27 mars 2003, monsieur Jean Duberger, professeur à la retraite du Département d'histoire de l'Université Laval présentera sa conférence sur le thème « conteurs et conteuses, menteurs et menteuses ». La rencontre se tiendra

DÉJEUNER CONFÉRENCE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ DU 3^E ÂGE

à La Différence à compter de 8 h 30. Le coût pour la conférence et le déjeuner est de 16 \$.

Voici une brève description de la conférence présentée par monsieur Duberger.

Les conteurs et conteuses sont des menteurs et menteuses. Ils racontent des histoires invraisemblables que des gens sérieux mettent en

doute. Pourquoi ces mensonges souriants? Pourquoi ces histoires à dormir debout? Pour rire? Pour chasser les ombres? Pour ouvrir des portes? Venez entendre parler du folklore. Vous verrez.

Les personnes intéressées à assister à cette conférence peuvent communiquer avec le Centre universitaire des Appalaches au (418) 387-7241 ou au 1-888-463-8484.



CONSEIL EN BREF

La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1231-2003 relatif à la réalisation de travaux d'infrastructures municipaux sur le territoire de la Ville de Sainte-Marie, communément appelé règlement des promoteurs.

La Ville a procédé à l'adoption de règlements d'emprunt afin de procéder à l'exécution de différents travaux prévus au programme triennal 2003-2004-2005.

La Ville a autorisé la signature de plusieurs contrats pour la location d'espaces publicitaires à l'aréna.

La Ville a procédé à l'acquisition d'un appareil de nettoyage pour laver et essorer les planchers de l'aréna. Ce nouvel

équipement permettra de réaliser des économies importantes.

La Ville a autorisé la signature d'une entente avec la Commission Scolaire de la Beauce-Étchemin concernant le stationnement de l'école polyvalente Benoît-Vachon située au 919, route Saint-Martin, afin que la Ville puisse appliquer sa réglementation concernant le stationnement.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

On se reparle le mois prochain...

Chantale Faucher,
Greffière adjointe.



CONFÉRENCES DE SAMAR

Encore cette année, la Société de l'arbre marivieraine (SAMAR) vous offre la possibilité d'assister à trois conférences horticoles:

1) Conférence sur la taille de formation des jeunes arbres, des arbres fruitiers et feuillus, par Jean Lamontagne, expert-conseil en arboriculture à la ville de Québec et auteur de volumes sur la taille des arbres et arbustes.

Lieu: École Maribel
Date: 26 mars
Heure: 19 h 30
Coût: 5 \$

2) Conférence sur les rhododendrons et autres plantes acidophiles, présentée par Luc Urbain, un ancien producteur qui possède plus de 300 rhododendrons.

Lieu: École Maribel
Date: 9 avril
Heure: 19 h 30
Coût: 4 \$

3) Conférence sur les champignons avec Lionel Nolin, mycologue averti, qui a participé à un documentaire sur les champignons présenté au Québec et en France.

Lieu: École Maribel
Date: 21 mai
Heure: 19 h 15
Coût: 3 \$

Fidèle à nos habitudes,
nous ferons tirer des prix parmi les personnes présentes



Objectif Ste-Marie 2003

Concours de photographie 2^E ÉDITION

Devant l'immense succès qu'a connu la première édition du concours, la Société de l'arbre marivieraine (SAMAR), en collaboration avec la ville de Sainte-Marie, a décidé de lancer une deuxième édition qui devrait elle aussi connaître un grand succès.

OBJECTIF... SAINTE-MARIE

L'objectif du concours est de faire découvrir les attraits de la région immédiate de la Ville en abordant quatre thèmes : paysages et végétaux, vie communautaire, animaux, patrimoine. Ce concours s'adresse à tous les photographes amateurs et les photos soumises n'ont pas besoin d'être récentes.

NOUVELLE CATÉGORIE : RELÈVE

Les jeunes de moins de 17 ans sont invités à soumettre leurs réalisations dans une catégorie qui leur est propre. Les photos soumises peuvent traiter de n'importe quel thème.

2 600 \$ en prix offerts par nos partenaires.

Les prix suivants seront partagés parmi les gagnants :

Grand prix : 1000 \$ d'équipement photographique, offert par la Ville de Sainte-Marie

2^e prix : Appareil photo numérique Nikon Coolpix 3500 (valeur de 600 \$), offert par Dumoulin

3^e prix : 250 \$ en argent, offert par J.L. Cliche Auto, Vallée-Jonction

Prix du public : 150 \$ en argent, offert par la Caisse populaire du Centre de la Nouvelle-Beauce

Prix relève : Certificat d'achat de 150 \$, offert par Meubles Napert

Catégories : Certificats d'une valeur de 100 \$ chacun, offerts par Les Embellissements La Chaudière, Hortibeauce, Maison funéraire Edger Mercier & Fils, Solutions Informatiques G@

Prix de présence : Certificat d'achat de 50 \$ offert par Encadrement Sainte-Marie (lors du jugement)

DATES À RETENIR

- **9 mai :** date limite pour faire parvenir vos photos à l'hôtel de ville
- **1^{er} juin :** date du jugement (ouvert au public), salle du conseil municipal, hôtel de ville de Sainte-Marie
- **Jusqu'au 1^{er} septembre :** exposition dans le hall de l'hôtel de ville
- **14 septembre :** récupération de vos œuvres, entre 11 h et midi (salle du conseil de l'hôtel de ville)

Règlements et formulaire d'inscription disponibles à la réception de l'hôtel de ville, sur le site de la ville (www.ville.sainte-marie.qc.ca) et chez nos partenaires.

Pour voir les gagnants de la première édition : <http://www.ville.sainte-marie.qc.ca/fr/09/09.htm>

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

HÔTEL DE VILLE



Au fil des années, la vie marivieraine s'est animée d'événements de toutes sortes. Qu'ils soient culturels, religieux ou militaires, ils nous montrent que les gens d'ici ont toujours su célébrer et utiliser leurs compétences. Jusqu'à la mi-mai, venez visiter le hall de l'hôtel de ville afin de découvrir ces témoins d'un passé dont nous pouvons être fiers.

Line Gagnon,
agente de développement culturel,
Service des loisirs, de la culture
et de la vie communautaire



La réforme du cadastre québécois, ça vous concerne!

En 1994, le ministère des Ressources naturelles a entrepris une vaste réforme du cadastre québécois. Cette opération d'envergure permettra de mettre à jour la représentation de toutes les propriétés privées du Québec. Dans notre municipalité, cette rénovation cadastrale s'amorcera au début du mois de mars. Elle sera effectuée par les arpenteurs-géomètres de la firme Bolduc Poulin & Associés.

Pourquoi refaire le cadastre?

Essentiellement parce qu'il est incomplet et, trop souvent, inexact. Le cadastre actuel, qui remonte à 1880, ne représente fidèlement qu'à peine 50 % des propriétés privées qui, au fil des ans, ont été découpées dans le territoire québécois. Rappelons que pour chaque propriété représentée au cadastre, on indique les dimensions, la superficie totale, sa position par rapport aux propriétés voisines et la forme du terrain qu'elle occupe.

Quels travaux seront effectués dans notre municipalité?

Seul professionnel autorisé à effectuer des travaux de rénovation cadastrale, l'arpenteur-géomètre doit reconstituer sur un nouveau plan une image aussi complète que fidèle de toutes les propriétés privées de notre municipalité. Pour ce faire, il doit

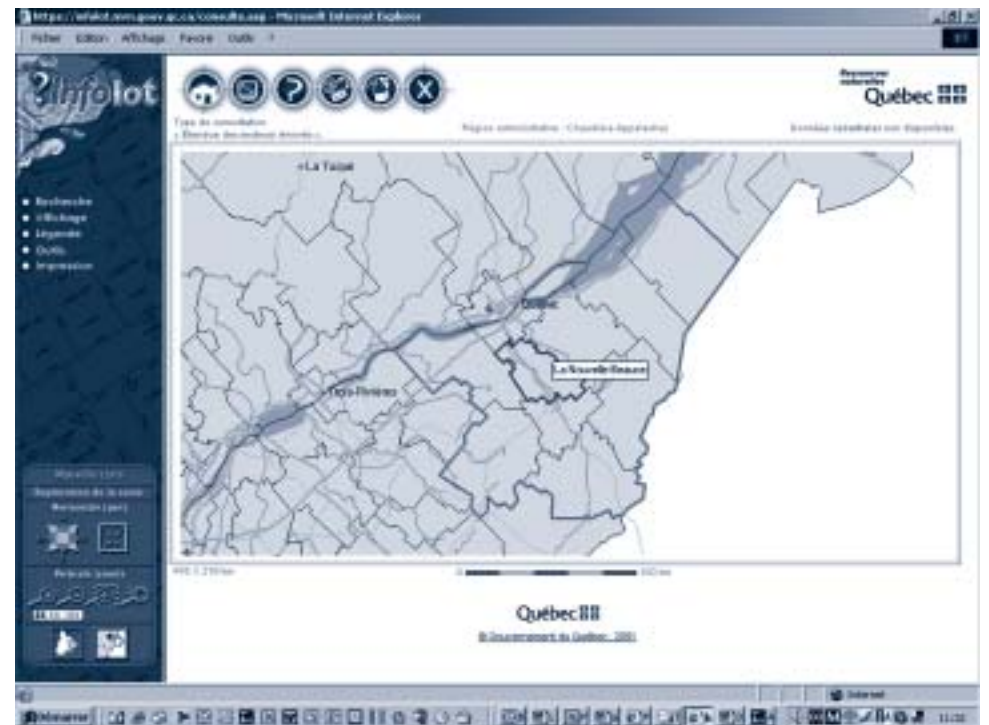
colliger et analyser toutes les informations disponibles sur les propriétés visées, corriger les erreurs qui entachent les plans actuels, en combler les lacunes, c'est-à-dire inclure toutes les propriétés qui n'y sont pas représentées, et regrouper sous un même numéro tous les lots ou parties de lots qui forment une propriété, à moins d'avis contraire du propriétaire.

Votre collaboration est essentielle

L'arpenteur-géomètre a accès aux titres de propriétés et aux autres documents publics déposés au bureau de la publicité des droits. Cependant, il a besoin de votre collaboration pour obtenir des documents privés, tels les certificats de localisation, les plans d'arpentage, les descriptions techniques, les contrats de vente sous seing privé qui ne sont pas enregistrés au bureau de la publicité des droits, les procès-verbaux de bornage, etc. Si vous avez de tels documents en main, nous vous recommandons d'en faire parvenir une copie à l'adresse suivante :

Bolduc Poulin & Associés

M. François Drolet
564, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie (QC) G6E 1X9
Tél.: 387-5004
Télécopieur: 387-4342



Chaque propriétaire est informé individuellement

Avant le début des travaux de rénovation cadastrale, le ministère des Ressources naturelles communique par écrit avec tous les propriétaires fonciers de la municipalité. Cet article reprend d'ailleurs le contenu du premier avis envoyé aux propriétaires. Une vingtaine de mois plus tard, le propriétaire reçoit le résultat de la rénovation cadastrale de sa propriété ainsi qu'une invitation à consulter le projet de plan.

Vous souhaitez en savoir plus?

Vous pouvez communiquer directement avec le Ministère, en composant, sans frais, le 1 888-733-3720 ou consultez le site Internet à l'adresse suivante : www.mrn.gouv.qc.ca/cadastre. Si vous le préférez, vous pouvez aussi vous adresser au Service d'urbanisme de la Ville en composant le 387-2301.



Fonds Jeunesse Québec

SUPPORT FINANCIER POUR LA GIGUE EN FÊTE

Le festival Gigue en fête est fier d'annoncer qu'il a obtenu un montant de 36 000 \$ en aide financière en provenance du Fonds Jeunesse Québec, enveloppe régionale de la région de Chaudière-Appalaches pour la réalisation de différents projets qui prendront place d'ici la présentation de la 4^e édition du festival au mois de juin prochain.

Le Fonds Jeunesse Québec est issu du Sommet du Québec et de la Jeunesse qui s'est tenu il y a 3 ans à Québec. Le secteur privé et le gouvernement du Québec ont constitué un fonds de 240 M\$ sur trois ans dont près de 16 M\$ a été régionalisé puis réparti entre les 17 régions du Québec. La région de Chaudière-Appalaches a

ainsi reçu un montant de 866 643 \$ pour le financement de certains projets qui proviennent de différents organismes de notre région. Les projets doivent viser l'insertion sur le marché du travail et le maintien des jeunes en région.

Le montant reçu par le festival Gigue en fête permettra de financer des expériences de travail pour 20 jeunes, âgés de moins de 30 ans, dans leur domaine d'études et dans un secteur, la culture, qui n'offre pas toujours en régions de grandes possibilités d'emploi. Les projets acceptés offriront à des jeunes de travailler sur l'enregistrement d'un thème musical du festival, la création d'un numéro collectif de percussions, la création du site Internet du festival, les

techniques de scène et d'animation de spectacles, la conception et montage d'expositions artistiques et la création de structures en bois sur le site.

Pour le festival Gigue en fête, la réalisation de tous ces projets s'inscrit dans un processus de développement et d'expansion de l'événement. Ainsi, le festival devient un acteur de plus en plus important et dynamique dans le développement de la vie culturelle de la ville de Sainte-Marie et de la région en intégrant tous ces jeunes dont le talent ne demande pas mieux de s'exprimer.

Jocelyn Lachance,
coordonnateur



BARRIÈRES AUX APPROCHES DU PONT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Le Ministère des transports du Québec a installé, le 17 février, des barrières ayant pour but d'assurer un meilleur respect de la limite des charges permises sur le pont. Ces barrières empêchent automatiquement le passage de véhicules excédant une certaine hauteur.

Cependant, les véhicules d'urgence sont munis d'un dispositif électronique qui leur permettra de lever, en quelques secondes seulement, les barrières au moment de leur passage. Rappelons que depuis le 29 novembre dernier, une restriction additionnelle quant à la limite des charges est en vigueur afin de prolonger la durée de vie du vieux pont, soit la limite de charge maximale à 3 tonnes métriques et ce, pour tout genre de véhicule.

Russell Gilbert

24 ans au service des citoyens de Sainte-Marie

Au service de la population de Sainte-Marie et de Chaudière-Appalaches depuis 24 ans, Russell Gilbert est un homme qui a relevé avec succès de nombreux défis.

Dans ces pages, nous voulons rendre un bref hommage à celui qui fut notre maire pendant 8 ans et conseiller municipal pendant 16 ans. Nous sommes convaincus qu'à la lecture de ce qui suit, vous direz avec nous que Russell Gilbert est effectivement un Grand Beauceron!

Genèse

Né à Saint-Frédéric le 20 septembre 1948, Russell est l'aîné d'une famille de 5 enfants. Une fois ses études secondaires terminées, il entame des études en éducation physique à l'université Laval et entre à la polyvalente Benoit-Vachon en 1976 comme enseignant, ce qui nous permet de dire que Russell a enseigné à un grand nombre de ses concitoyens.

De Saint-Frédéric à Sainte-Marie

Il se marie en 1977 et s'installe définitivement à Sainte-Marie la même année. Il connaît sa première élection en 1978, avec l'équipe dirigée par Pierre-Maurice Vachon, et devient conseiller municipal, poste qu'il occupera jusqu'en 1994. Suite à la décision de monsieur Vachon de se retirer de la politique municipale, Russell se présente à titre de maire avec l'équipe du Rassemblement mariverain, poste auquel il est élu et qu'il occupera jusqu'en 2002.



Conseiller et maire, des mandats exigeants

On pourrait s'imaginer qu'être conseiller ou maire d'une ville de la taille de Sainte-Marie sont des occupations pas nécessairement de tout repos, mais pas

trop exigeantes tout de même. Ce qui suit démontre que la mairie n'est pas une sinécure, particulièrement pour un homme qui prend ses engagements très au sérieux. Bien que conseiller et par la suite maire, Russell a tout de même poursuivi sa carrière de professeur et fait face à ses obligations familiales. Mais parlons d'abord du maire.



Quoique les données ci-dessous sont très approximatives, elles montrent la mesure des charges et des responsabilités qu'a assumées Russell Gilbert au cours des 24 dernières années.

- 576 séances régulières et spéciales du conseil
- 1248 séances de comité de conseil
- 24 préparations de budget à la Ville (sans compter la MRC...)
- 200 conférences de presse
- 7468 déjeuners d'affaire, de dîner entre 2 cours et de réunion sans souper
- 2500 rencontres avec diverses instances gouvernementales (provinciales et fédérales)
- 1800 rencontres de la MRC et de ses comités,
- 500 réunions du CLD et de tous ses comités
- 192 congrès, colloques, etc.
- Des milliers de rencontres sociales, de représentations, de mises au jeu, etc.
- Des milliers de rencontres et de téléphones de citoyens
- Des milliers de kilomètres de route

Engagé dans sa ville et dans sa région

Il faut se rappeler que Sainte-Marie est la municipalité la plus importante de la

MRC de la Nouvelle-Beauce. Elle est présente dans tous les dossiers régionaux et le maire est appelé à représenter la Ville auprès de nombreuses instances, tant régionales que supra-régionales ou provinciales. Ce qui suit est une liste des divers engagements qu'a accepté de prendre Russell Gilbert :

- Préfet suppléant de la MRC de La Nouvelle-Beauce d'octobre 1997 à novembre 2002
- Président de la Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (Solide) Nouvelle-Beauce, d'août 1995 à novembre 2000
- Président du Carrefour Jeunesse Emploi Beauce-Nord
- Président du Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCD Chaudière-Appalaches), de juin 2000 à aujourd'hui
- Président de la Corporation de développement touristique, de sa création jusqu'en novembre 2002
- Vice-président du Comité du bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), de février 1996 à aujourd'hui
- Vice-président du Centre local de développement de La Nouvelle-Beauce (CLD), de juin 1999 à novembre 2002
- Membre fondateur de l'Union régionale des loisirs et du sport Chaudière-Appalaches (URLS)
- Membre de la Commission des assises 2001 et 2002 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Membre du comité et porte-parole du Fonds de diversification économique de Chaudière-Appalaches, d'octobre 2000 à aujourd'hui

- Membre et porte-parole du regroupement des villes à caractère de centralité, d'août à novembre 2002
- Présidence d'honneur de plusieurs organismes (Junior B, Fondation Rêves d'enfant, etc.)

Comme vous pouvez le constater, la liste est longue mais une chose ressort clairement : tous les intervenants qui ont côtoyé Russell Gilbert sont unanimes à reconnaître qu'il a mené à terme chacun de ses engagements.

Des réalisations éloquentes

Naturellement, tout ce travail doit aboutir à des réalisations concrètes, fruits de l'effort et du désir profond de Russell d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyennes et concitoyens. Encore une fois, la meilleure façon de procéder consiste sans doute à faire la liste de ces réalisations. Mais avant de passer à la dite liste, Russell dirait, avec raison, que ce qui suit n'est pas le résultat de son seul travail. Des centaines de personnes ont participé tout aussi activement que lui et leur apport a été essentiel. Mais gageons que les grandes qualités de négociateurs de Russell ont joué un rôle important.



Inauguration de l'usine Saint-Joseph en compagnie de Claude Drouin, député fédéral de Beauce, et Normand Poulin, député provincial de Beauce-Nord.

Réalisations régionales

- Création de la région Chaudière-Appalaches
- Renforcement du Conseil régional de concertation et de développement Chaudière-Appalaches (CRCD Chaudière-Appalaches)
- Positionnement de la Beauce dans la grande région
- Implantation de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux
- Piste cyclable régionale
- Site d'enfouissement régional

Réalisations locales

- Piscine de Sainte-Marie
- Déménagement de la bibliothèque
- Réservoir St-Joseph



Russell Gilbert

Daniel Fecteau

Georges-Clément
Mercier

Ghislain Vallée

Harold Guay

Mado L Faucher

Yves Chassé

- Boulevard Vachon
- Parc industriel secteur Est
- Réfection rurale : rang Saint-Étienne Sud, montée du 3e rang et le 3e rang
- Cour municipale
- Assainissement des eaux
- Corporation de développement touristique municipale
- Implantation de la géomatique
- Remplacement de certains véhicules lourds: camion de déneigement, camion mousse, camion incendie
- Site de dépôt des neiges usées
- Réseau des parcs municipaux
- Ententes scolaires-municipales
- Maison du tourisme
- Politique culturelle
- Projets à venir : nouveau pont de Sainte-Marie, centre culturel

Gilbert l'ont suscité car comment résister à cet homme engagé, disponible, toujours prêt à servir et pour qui le travail ne se conçoit qu'en équipe. Car après tout, n'oublions pas que Russell Gilbert est professeur d'éducation physique – le travail d'équipe, ça le connaît...

Un grand Beauceron!

Au fil des ans, les commentaires glanés à droite et à gauche ont permis de dresser un portrait de l'homme derrière le conseiller, le maire et le prof. En quelques mots, voici ce que les gens qui le connaissent ont à dire : capable de résoudre autant des petits que des grands problèmes, engagé, disponible, humain, homme de vision, de concertation, patient, avec un grand sens de l'écoute, communicateur et vulgarisateur hors pair, grande maîtrise de dossiers variés et complexes, généreux et patient et surtout, négociateur hors-pair.

En un mot comme en cent : un grand Beauceron!

Merci, Russell...



Inauguration du parc industriel secteur est. Hébert Vachon, Russell Gilbert, Jacques Alméras, Denis Sylvain



Plantation de l'arbre emblème de la Ville, avec Mme Andrée Turmel de la SAMAR.

Un homme de passions et de qualités

Qu'on dise de Russell Gilbert qu'il est un homme de passion n'a rien pour surprendre ! Mais à sa passion pour la chose municipale s'ajoute sa passion pour sa famille, composée de Francine et de deux grands garçons, Alexandre et Olivier, et sa passion pour sa profession d'éducateur physique. Lui-même n'hésite jamais à dire que sans l'appui de Francine et la compréhension de sa famille et de ses collègues de travail, relever tant de défis aurait été impensable. Ce support, sans doute que les grandes qualités de Russell



Les citoyens remercient M. Russell Gilbert lors de sa dernière réunion de conseil.